

**LICENCE EN DROIT – 1^{er} NIVEAU
GROUPE DE COURS N° IV****INTRODUCTION AU DROIT PRIVE
Matière ayant donné lieu à travaux dirigés****(Cours de M. GARE)****Lundi 12 décembre 2011
de 13h30 à 16h30**************Traitez le cas pratique suivant :***

Pour fêter dignement l'anniversaire de leur rencontre, Jack, célèbre homme d'affaires toulousain, a souhaité offrir à son épouse Monique le tout dernier SHE-Mac, un ordinateur portable très innovant. Il en acquiert un exemplaire contre la somme de 2.499 € auprès de la société BOUM. Jack n'avait alors pas cru bon d'exiger l'établissement d'une facture. Seule une photocopie du bon de livraison lui a été remise. Ce document, à en-tête de la société BOUM mais ne portant pas le nom de Jack, constate la remise d'un SHE-Mac en date du 17 décembre 2007, et un versement initial de 1.000 € par carte bancaire. Jack détient également la facturette faisant foi d'un paiement de ce montant, ce même jour de Jack au profit de BOUM. Aujourd'hui, la petite merveille de technologie ne daigne même plus s'allumer. Pour échanger le produit (encore sous garantie), le vendeur, qui prétend ne pas avoir gardé trace de la transaction, exige que Jack prouve que l'achat a bien été effectué dans son magasin.

L'achat du SHE-Mac a été financé à l'aide d'un crédit consenti par la société BADA, partenaire de la société BOUM. Le contrat de crédit signé par Jack, indique : « Taux d'intérêt : 20 % par an ; Durée du crédit : 24 mois ». Mais, afin de préserver le pouvoir d'achat de tous en cette période de crise, une loi entrée en vigueur hier, prévoit que « Le taux d'intérêt des prêts destinés à financer du matériel informatique ne peut en aucun cas excéder 15 % par an ».

Enfin, l'hebdomadaire « *Plus intime* » publie plusieurs photographies prises en gros plan, à l'hippodrome de la Cépière, qui représentent Jack au bras d'une très jolie jeune fille. Le commentaire qui accompagne ces photographies laisse entendre qu'il existerait des relations « *privilégiées* » entre eux.

(L'usage du Code civil, vierge de toute annotation manuscrite, est seul autorisé)